



Deux ou trois choses que nous avons retenues ...

Séance du 31 janvier 2013 – N° 14

► Déclaration de la CFE-CGC/UNSA au CE de la DO Centre Est

La CFE-CGC/UNSA a fait une déclaration préalable lors du CCUES du 23 janvier 2013 s'agissant du suicide de notre collègue Jean Pierre Louat de l'UI Lyon résidence St Etienne, survenu le 31 décembre dernier.

Elle a été la seule organisation syndicale à effectuer une telle démarche.

Nous aurions pu, au sein du CE de la DOCE, relire in extenso cette déclaration, nous ne l'avons pas fait, souhaitant y apporter quelques précisions :

- pour reprendre un oxymore célèbre, ce qui nous a frappé dans cette affaire, c'est depuis le début le silence assourdissant d'à peu près tout le monde à propos de ce drame – tout le monde : c.à.d. la direction de FT, bien évidemment, même si on peut imaginer qu'elle est dans son rôle qui est celui qu'il y ait le moins de vagues possibles, mais également et étrangement, la majorité des Organisations Syndicales.

Pour mémoire, il n'est pas inutile de rappeler que si les suicides, qui ont débuté à l'été 2009, n'avaient pas été médiatisés comme ils l'ont été, essentiellement au demeurant par les responsables de SUD et de la CFE-CGC/UNSA (P. Ackermann et S. Crozier), et également via l'Observatoire du Stress et des mobilités forcées, D. Lombard serait toujours le PDG de cette entreprise, Mrs Wennes/Barberot seraient toujours aux commandes et bien évidemment les salariés continueraient à souffrir comme ils ont souffert et cette entreprise continuerait à conserver, devant Foxconn en Chine, l'étendard de la maltraitance au travail.

Autre point, dans notre déclaration du CCUES, il y était fait état du N+1 de J Pierre Louat. Nous voulons bien prendre acte qu'il n'était peut-être pas adéquat de le citer – même sous la seule dénomination de son initiale, car il n'est sans doute que le lampiste chargé d'appliquer les directives venues du Directeur de l'Unité.

Seulement, s'il a été cité, c'était uniquement pour mettre en avant la problématique de la promotion, et au-delà et de façon plus générale, de la non reconnaissance par l'entreprise de ses salariés qui bien souvent quittent l'entreprise malheureux et aigris, après lui tout avoir donné de leur vie et n'avoir obtenu, et c'était le cas de JP LOUAT, qu'une seule et bien maigre promotion tout au long de leur carrière.

De fait, nous avons été accusés simplement pour avoir parlé, pour avoir lu les mails adressés par JP LOUAT à sa hiérarchie alors qu'à la simple lecture de ces mails

son suicide apparaît sans l'ombre d'un doute intimement lié à son mal être et à sa souffrance professionnelles.

Nous avons été accusés d'une utilisation outrancière et indécente d'un drame humain – mais après tout : pourquoi pas, dans un tel cas, il est toujours préférable de parler, de dire, d'informer en fonction d'éléments factuels, nous n'avons rien fait d'autre que notre job de syndicalistes pour alerter sur ce qui continue à sourdre de cette Entreprise, et qui demeure mauvais.

Nous avons préféré parler plutôt que d'attendre les résultats d'une commission d'enquête laquelle, certes, occupera 4 syndicalistes pendant 2 mois, mais dont ne ressortira à l'évidence que la certitude de l'accident de service et dont on peut simplement espérer et attendre qu'elle définisse les différents niveaux de responsabilité des différentes lignes hiérarchiques au sein de l'UI Lyon.

Cela pas par esprit de vengeance, mais uniquement pour identifier des pratiques perverses au sein de cet établissement, qui au-delà du fait de truquer les chiffres pour que les chiffres soient bons, pratique par exemple l'éviction des femmes de tous les postes à responsabilité.

D'ici ces 2 mois, d'ici les résultats de cette commission d'enquête, le temps sera passé comme un rouleau compresseur, le drame de JP Louat commencera à être oublié, il appartiendra définitivement au passé.

La carrière très digne et très vertueuse de JP Louat méritait mieux et plus que tout cela, que ce déni et surtout que l'oubli.

La CFDT a répondu à cette déclaration en disant qu'elle la trouvait indécente.

Nous avons rétorqué que ce qui était indécent, et uniquement indécent, c'était le décès de JP Louat.

Nous aurions dû ajouter également que tout ce silence autour de ce drame était pour le coup parfaitement indécent et insultant, que se défauter au profit d'une commission d'enquête qui laissera le temps passer et panser la plaie de ce drame est insuffisant.

Pour la CFE-CGC/UNSA qui, rappelons le est cofondatrice (avec Sud) de l'Observatoire du Stress et qui avait oeuvré très fortement pour obtenir le départ de l'ancien PDG, D. Lombard, il est indispensable que les préconisations du rapport Technologia

soient mises en oeuvre, que le contrat social soit réellement connu de la ligne hiérarchique et appliqué, que la transparence soit faite sur les méthodes managériales, qu'enfin les alertes sur la souffrance au travail soient prises en compte.

Cela afin qu'on ressente un réel changement de cap au sein de cette entreprise. Ca n'est pas en mettant la pression sur les salariés, ça n'est pas avec des salariés malheureux, des salariés qui parfois mettent fin à leurs jours à cause de leur souffrance au travail, que FT augmentera son cash flow.

Au niveau de la DOCE, il faut effectuer des changements plus importants que ce qui s'est fait depuis 2009, il faut remettre d'urgence et partout des formes de management plus respectueuses des salariés et plus humaines, quitte à bousculer si nécessaire les lourdeurs des lignes hiérarchiques et les tristes habitudes héritées du passé.

► **Projet alternatif concernant la boutique d'Yssingeaux**

Suite à la volonté de la direction de fermer la boutique d'Yssingeaux (au motif de flux commerciaux et de « Valo » trop faibles), les organisations au sein d'une commission du CE de la DO Centre Est ont proposé un projet alternatif visant à assurer le maintien et la pérennité de cette boutique à Yssingeaux.

Au final, ce projet a fait l'objet d'un accord, avec une adaptation des horaires pour coller aux flux clients, des permanences sur la boutique du Puy (1 lundi/4 et 1/samedi/2), le maintien sur site de 4 salariés (dont un vendeur leader - dont le poste fera l'objet d'appel à candidature).

Pour la CFE-CGC/UNSA, tout dans ce nouveau projet est marqué du sceau de l'intelligence, on peut simplement regretter que sans l'insistance des syndicats, cette boutique aurait de fait été fermée ou au mieux remplacée par un mobistore.

Mr Faure a cité pour expliquer ce projet le terme de pragmatique, il s'agit d'un mot que nous aimons bien à la CFE-CGC/UNSA.

En définitive, nous souhaitons que la même intelligence et le même pragmatisme continuent à servir de fil rouge pour des boutiques qui sont dans la même problématique qu'Yssingeaux, par exemple St Flour et St Jean de Maurienne, cette dernière boutique dans laquelle la responsable pourrait faire valoir ses droits à la retraite prochainement.

► **Déménagement des services DO sur Vivier Merle**

La plupart des syndicats s'interrogent quant à l'opportunité et au coût de ce déménagement. et votent contre cette décision (sauf la CFDT qui s'abstient).

S'agissant du pôle juridique, non impacté dans l'immédiat par ce déménagement, la CFE-CGC/UNSA a demandé à ce que les salariés de ce service, qui ont accepté à Gambetta de travailler dans des conditions parfaitement indignes (4 à 5 m2 par salarié), cela pour des raisons de confidentialité et de la nécessaire concentration pour traiter de dossiers complexes, puissent profiter des surfaces qui vont devenir disponibles sur Gambetta afin de travailler dans des bureaux individuels avec des surfaces dignes.

Le DO a répondu qu'il examinerait cette problématique.

► **Mise en oeuvre de la PVC (part variable commerciale – grand public)**

Cette PVC sera commune aux AD, AVSC et CCOR. La CFE-CGC/UNSA s'est abstenue lors du CCUES d'octobre au motif qu'il y a dans des avancées dans ce système comme la simplification et l'homogénéisation de la PVV mais aussi des inquiétudes quant à la question des effectifs...

→ avancées : nous sommes en phase avec l'enjeu qui n'est pas que de vendre mais aussi de fidéliser la clientèle.

→ inquiétudes : compte tenu de l'importance de cette réforme, il y aura des impacts réels sur l'organisation du travail impliquant un changement de fond pour les salariés concernés.

au niveau des effectifs : les flux baissent de 10 % par an depuis 2 ans dans les AD, idem en AVSC et CCOR. De fait, si on fait de la qualité, l'entretien client durera plus de temps donc nécessitera plus d'effectifs – alors qu'il y a déjà aujourd'hui de gros problèmes d'effectifs et de recrutements. Les changements comportementaux et les mises à niveau liées à la PVC seront importants et prendront aussi du temps.

Au final nous aimerions avoir un sur la DO CE un bilan de cette PVC à 6 mois : 6 mois avant/après.

Prochain CE : 20 – 21 février 2013

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Vos Élus au CE de la DO Centre Est :

titulaire : Noël Fayeaux (AER2A) - 06 70 03 56 80

suppléant : Jean-Yves Claret (UI Alpes) - 06 70 64 81 05

Représentant syndical : Jean-Pierre Testi (AER2A)

06 07 82 82 86

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres : ● Comprendre & Agir

● Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs : ● www.telecoms-media-pouvoir.net

● www.adeas-ftgroup.org